Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260330-2026_031-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de
PLOUDALMEZEAU
(FINISTERE)
29830

OBJET :

N° 2026-031

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, GUENA Arnaud, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LAOT-BANVILLE Pauline, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD, Murielle, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann.

Etaient représentés :
- Madame OLLIVIER Sylvie à Monsieur CARREGA DAVID
- Monsieur WALLNER Paul a donné pouvoir à Monsieur ARZEL Solange
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Monsieur DENIEL Romain

Madame Magali LE MENEC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Date de convocation : 24/03/2026
Date d'affichage : 24/03/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient, en application de l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Cette commission est chargée de choisir l'attributaire des marchés publics passées selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens.

Elle est composée comme suit :
- Du Maire ou son représentant (autorité habilitée à signer le marché)
- Cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste et leurs suppléants en nombre équivalent

Un appel à candidature est lancé en séance pour élire les membres de cette commission

Vu les articles L1414-2 et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L2121-21 du même code,

Le Conseil municipal est appelé à élire à la représentation proportionnelle au plus fort reste les membres de la commission d'appel d'offres titulaires et suppléants.

Candidatures :

Liste Ploudal Portsall Notre Passion Commune

Titulaires	Suppléants
Sébastien BIVILLE	Pauline LAOT-BANVILLE
Pierre CORBEAU	Philippe PERROT
Sylvie OLLIVIER	Maryse KERJEAN
Cédric GRESSOT	Dilek GORET-ASLAN
Romain DENIEL	Jean-Philippe TANGUY

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260330-2026_031-DE

Liste Ensemble pour l'Avenir

Titulaires	Suppléants
Thierry HAMON	Rose DUGAL

Déroulement du scrutin
Nombre de votants : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29
Nombre de siège à pourvoir : 5
Quotient électoral (QE) : 5.8 (29/5)

Ont obtenu :

	Voix obtenues	Attribution au QE	Attribution au plus fort reste	Total
Liste Ploudal Portsall Notre Passion Commune	24	4	0	4
Liste Ensemble pour l'Avenir	5	0	1	1

Sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres les conseillers municipaux dont les noms suivent :

	Titulaires	**Suppléants**
Liste Ploudal Portsall Notre Passion Commune	Sébastien BIVILLE	LAOT-BANVILLE Pauline
	Pierre CORBEAU	PERROT Philippe
	Sylvie OLLIVIER	KERJEAN Maryse
	Cédric GRESSOT	GORET-ASLAN Dilek
Liste Ensemble pour l'Avenir	Thierry HAMON	Rose DUGAL

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 29

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Magali LE MENEC **David CARREGA**